



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/10/16

Reçu en Préfecture le : 26/10/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 24 octobre 2016
D - 2016/463

Aujourd'hui 24 octobre 2016, à 10h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Mr Jacques Colombier présent jusqu'à 11h45

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Nicolas GUENRO

Gestion et animation de la pépinière artisanale Sainte-Croix. Subvention d'équilibre à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Aquitaine-section Gironde, au titre de l'exercice 2015. Décision. Autorisation.

Madame Maribel BERNARD, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche volontariste de développement des activités artisanales sur son territoire. Des actions (animations thématiques, opérations de communications, accompagnement des créateurs d'entreprises) sont mises en œuvre, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'artisanat de la région Aquitaine – section Gironde et avec la Ronde des Quatiers de Bordeaux, afin de soutenir la pérennité des activités déjà présentes et favoriser l'installation de nouveaux artisans de proximité, dans un environnement urbain contraint mais à fort potentiel de clientèle.

Parmi les actions menées, l'animation de la pépinière artisanale Sainte Croix est l'une des plus emblématiques. Cette structure constitue un outil efficace d'accompagnement des créateurs d'entreprise. Gérée depuis sa création en 2006 en partenariat avec la Chambre de métiers au moyen d'une convention de gestion (renouvelée jusqu'au 31 décembre 2016 par délibération du Conseil municipal de Bordeaux en date du 27 octobre 2014), la pépinière contribue au retour des artisans de proximité dans le centre-ville de Bordeaux.

Concernant le recrutement de nouveaux occupants, chaque porteur de projet intéressé est reçu à la pépinière à l'occasion d'un entretien individuel. Une trentaine de visites sont réalisées chaque année. S'ils le souhaitent, les porteurs de projet peuvent ensuite déposer un dossier de candidature qui sera examiné lors d'un Comité de recrutement réunissant des représentants de la Ville, de la CMARA33, de la Caisse sociale de développement local et du Conseil Régional d'Aquitaine.

A noter qu'à son arrivée, chaque nouveau « pépin » bénéficie de l'établissement de son « dossier économique initial » qui comprend un compte de résultat prévisionnel, le calcul du seuil de rentabilité, un tableau de financement, un budget de trésorerie et un bilan de clôture.

Au cours de l'année 2015, trois entreprises dont le bail était arrivé à échéance (limité à 23 mois) sont sorties de la pépinière :

- J. Delsol, ébénisterie
- Allo Plombier Motard, plomberie
- INOLEC, électricité

Parallèlement, deux nouvelles entreprises sont arrivées:

- La Clé des Travaux, courtier en travaux du bâtiment
- Anamorphose, cabinet d'architecte

En 2015, cinq autres entreprises arrivées en 2014 ont poursuivi leur développement à la pépinière :

- Bee Green, conception et pose de murs végétaux
- Lady Brindille, création florale
- Hemaya, bijoux en émail d'art
- Down on the Corner, création de vêtements
- Evidence Bricolage, services de bricolage

D'un point de vue financier, le montant total des charges d'exploitation pour 2015 est relativement stable à 45 306,77€ (42 904,73€ en 2014), répartis comme suit :

- 24 923,79€ de charges externes
- 20 382,98€ de charges de personnel. La légère augmentation des charges de personnel en 2015 par rapport à 2014 s'explique par le fait que la CMARA33 a

eu recours à davantage de compétences en interne, pour la communication de la pépinière et sur les sujets numériques.

Le « budget réalisé 2015 » complet est annexé à la présente délibération.

En termes de recettes, les loyers versés par les entreprises se sont élevés à 24 233,24 €.

Aussi, pour équilibrer le budget 2015 de la structure, et conformément aux conventions de gestion successives signées entre la Ville de Bordeaux et la CMARA33, le déficit d'exploitation de la pépinière, qui s'élève à 21 073,53€, sera pris en charge par les deux institutions, à parts égales (soit 10 536,765 € chacune).

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à verser pour 2015 une subvention de 10 536,765 € à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Région Aquitaine – section Gironde, qui sera imputée sur la fonction 9 – sous fonction 94 – nature 6574.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 octobre 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Maribel BERNARD

BILAN FINANCIER PEPINIERE ARTISANALE - Exercice 2015

CHARGES		
	2014	2015
Eau	91	208,69
Energies	6 479,97	6 567,18
Fournitures / Petit équipement	88,38	0
Locations mobilières	1710,68	1518,03
Entretiens/maintenance + alarme	8 673,22	8 055,33
Surveillance / Alarme	645,03	0
Assurances	2 108,54	2 194,05
Publicités	0	497,17
Salon de l'entreprise	0	600
Mission Réception	539,74	177,7
Redevance nom de domaine	18	18
Frais de recouvrement		174,23
Sous traitance informatique		649,44
Téléphone Internet	1745,68	1831,92
Impôts directs	754,00	761,00
Pertes sur loyers	1242,54	1671,05
Charges externes	24 096,78	24 923,79
Charges de personnel	18 807,75	20 382,98
TOTAL	42 904,53	45 306,77

PRODUITS		
	2014	2015
Loyers/Charges	22 402,73	24 233,24
Autres	20 501,80	21 073,53
<i>CMARA33</i>	<i>10 250,90</i>	<i>10536,765</i>
<i>Mairie de Bordeaux</i>	<i>10 250,90</i>	<i>10536,765</i>
TOTAL	42 904,53	45 306,77